

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°9 du 23 février 2009**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

abrogeant l'arrêté du 3 septembre 1996 portant création du traitement automatisé d'informations nominatives de gestion des comptes des clients des restaurants d'entreprise de la direction des systèmes terrestres et d'information.

*Du 12 décembre 2009*

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

**ARRÊTÉ** abrogeant l'arrêté du 3 septembre 1996 portant création du traitement automatisé d'informations nominatives de gestion des comptes des clients des restaurants d'entreprise de la direction des systèmes terrestres et d'information.

*Du 12 décembre 2009*

NOR D E F D 0 8 3 1 1 3 5 A

---

*Texte abrogé :*

Arrêté du 3 septembre 1996 (BOC, p 4486 ; mention au BOEM 160).

*Référence de publication :* JO n° 1 du 1er janvier 2009 ; texte n° 76 ; signalé au BOC 9/2009.

---

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.